



## Le palmarès du Concours Lumières® 2016 met une nouvelle fois le patrimoine à l'honneur

Le jury a récompensé trois réalisations : un magasin de bibliothèque, une citadelle et le centre d'un village médiéval.

Souvent ignorés le jour, comme faisant partie du «paysage», les bâtiments et sites récompensés se retrouvent mis en scène dans le paysage nocturne. Les mises en lumière intriguent, captivent le regard et la curiosité, participant en cela à l'animation des quartiers et à l'attractivité des territoires.



Présidé par M. Louis-Albert de Broglie, Président de Deyrolle et des éditions Deyrolle pour l'Avenir, le jury du Concours Lumières® 2016, organisé conjointement par le SERCE et Philips Lighting France a délibéré le 11 mai dernier.

Au cours de cette 28<sup>ème</sup> édition, 18 dossiers de qualité ont été examinés et trois prix ont été attribués.

Depuis 28 ans, le Concours « Lumières » atteste l'intérêt des maîtres d'ouvrages publics et privés, accompagnés dans cette démarche par les concepteurs lumière et les installateurs, d'utiliser l'éclairage pour valoriser les éléments du patrimoine, qu'il soit monumental ou paysager, historique ou contemporain et bénéficier des attraits de la lumière pour animer leur territoire, créer du lien social et améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens.

Le palmarès 2016 consacre trois réalisations très différentes s'inscrivant dans une démarche paysagère ou urbaine. La lumière transfigure un lieu de stockage en un livre géant, souligne la silhouette d'une citadelle dans le paysage nocturne ou permet aux visiteurs de déambuler et de (re)découvrir le centre historique d'un village.

Le jury a fondé son appréciation sur différents critères tels que la cohérence du projet par rapport à son environnement, sa fonction ou le passé historique du site mis en lumière. Très sensibilisé à l'impact environnemental de l'éclairage, il a également pris en compte la performance énergétique de l'installation, l'intégration des équipements afin de réduire leur impact visuel et la réduction des nuisances lumineuses.

### Le JURY

Autour de **Louis Albert DE BROGLIE**, PDG de Deyrolle pour l'Avenir et Président du jury étaient réunis pour délibérer : **Milena CHESSA**, Journaliste du service «Architecture & Urbanisme » de la rédaction du Moniteur; **Thierry DIGOIN DANZIN**, Conseiller régional du SERCE pour la région Ile-de-France; **Jean-Pascal LEMEUNIER**, Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de l'Aube et Membre de l'Association des Architectes des Bâtiments de France (ANABF); **Daniel MASSON**, Directeur des Services Techniques de la Ville de Divonne les Bains (Ain) et **Philippe THEBAUD**, Co-fondateur et Vice-Président de Land'Act.



## 1<sup>er</sup> prix

Ville de Lyon (69 - Rhône)  
pour la mise en lumière du Silo à livres  
de la Bibliothèque municipale de la Part Dieu

Cette réalisation s'inscrit dans le nouveau Plan lumière du quartier de La Part Dieu, à l'architecture «brutaliste» très marquée. Le jury a souligné l'adéquation de la réalisation avec la fonction même du bâtiment. Tout en soulignant le volume général du bâtiment, cette mise en lumière traduit la fonction de bibliothèque qui lui est rattachée en symbolisant par des lignes verticales blanches, sur deux de ses façades, des livres rangés sur des rayonnages. Représentant la couverture du livre, la façade Est est, quant à elle, traversée de lignes horizontales. Elles établissent également un lien entre le rôle de conservation traditionnel dévolu à cet espace et le monde numérique contemporain où s'échangent les informations. Le traitement de l'escalier de secours évoque un ouvrage extrait des rayonnages dont la reliure dorée rappelle également la fonction patrimoniale du lieu. Le traitement coloré du soubassement contribue à alléger la structure architecturale de l'édifice.

**Puissance installée :** 12 000 W pour 1345 points lumineux. **Concepteurs :** Atelier Roland Jéol et BC Ingénierie  
**Installateur :** Serpollet. - Crédit photo : © Michel Djaoui



## 2<sup>ème</sup> prix

Communauté de Haute-Provence  
(04 - Alpes de Haute-Provence)  
pour la mise en lumière de la citadelle de Mane

Le jury a récompensé l'initiative de la Communauté de communes de Haute Provence qui a réalisé une mise en valeur délicate de l'enceinte qui domine le village et les alentours. La proximité de l'Observatoire astronomique de Haute-Provence a nécessité une véritable réflexion en termes de positionnement des équipements, choix des sources et réglage des flux lumineux. Du crépuscule à une heure du matin,

la silhouette de la citadelle se révèle peu à peu dans le paysage et se pare de couleurs chaudes, évoquant un coucher du soleil, avant de s'estomper progressivement jusqu'à extinction complète. Le jury a particulièrement apprécié cette scénarisation, sobre et respectueuse de l'environnement.

**Puissance installée :** 1660 W pour 45 points lumineux. **Concepteur :** Originale Lumière Ingénierie  
**Installateurs :** EIS / Clemessy ; Urbellec ; Atelier Métamorphose - Crédit photo : © Originale Lumière Ingénierie



## 3<sup>ème</sup> prix

Village de Sauve (30 - Gard)  
pour la mise en lumière du centre ancien du village  
«Le Vieux Sauve»

A travers ce prix, le jury a apprécié la démarche consistant à traiter le centre historique du village dans son intégralité : places, ruelles, arcades, fontaine, arbres sont mis en valeur. La lumière crée une ambiance, homogène et attractive, humanisant aux yeux des visiteurs de passage, le passé médiéval de Sauve. L'intégration des équipements a été particulièrement soignée afin de ne pas dénaturer le site.

**Puissance installée :** 1 892 W pour 43 points lumineux. **Concepteur :** Cabinet Cereg. **Installateur :** ETE Valette  
Crédit photo : © ETE Valette

### ■ Carte d'identité du SERCE

**Le SERCE**, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique, réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Intégrateurs multi techniques de l'efficacité énergétique, elles garantissent dans la durée les économies d'énergie dans le bâtiment.

Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

**Chiffres clés :** CA France 2015 : 16,9 milliards d'euros ; 140 000 salariés.



Contact presse :  
**C-Comme Vous**  
366 ter rue de vaugirard  
75015 PARIS

Tél. 01 45 31 20 83  
@CCommeVous  
julie@c-commevous.com  
www.c-commevous.com

Contact SERCE

**Marielle Mourgues** - Tél. : 01 47 20 69 45 - www.serce.fr  
@SERCE\_France